

Le vendredi 19 février 2016

FÉÉCUM

Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton

Réunion du Conseil d'administration

15 h 00

Centre étudiant, local B-149, Université de Moncton

Présences :

Alexandre Levasseur	VP interne de la FÉÉCUM
Jean-François Cyr	VP académique de la FÉÉCUM
Jonathan Clavette	Représentant de Droit
Francis Bourgoïn	Représentant d'Éducation
Sébastien Lord	Représentant de Sciences
Samuel Jordan Nganga	Représentant de l'AEÉCUM
Guillaume Deschênes-Thériault	Représentant de Sciences sociales
Marie-Michèle Vienneau	Représentante des Arts
Angie LeBouthillier	Représentante des Sciences infirmières
Julie-Ann Michaud	Représentante de l'ÉSANEF
Tristian Gaudet	Représentant d'Administration
Véronique Landry	Représentante de Psychologie
Natasha Horsman	Représentante d'Ingénierie
Étienne Doucet	Représentant du CEEKL

Absences :

Pascal Haché	Président de la FÉÉCUM
Samuele Acca	VP externe de la FÉÉCUM
Sarah Anne Grandisson	Représentante Travail social

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Fixation de l'heure de levée de la séance
5. Lecture et adoption de procès-verbaux de réunions antérieures
6. Présentation par l'alUMni
7. Présentation par la Vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales
8. Santé mentale
9. Protocole d'entente sur le fonds pour les stages non rémunérés
10. Trame horaire
11. Site web sur la fraude
12. Varia
 - 12.1 Élections de la FÉÉCUM
 - 12.2 Comité de sélection pour les soirées qui se terminent après 2 a.m.
13. Session questions/commentaires
14. Clôture de la réunion

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion se fait à 15h.

Il est proposé que le président d'assemblée soit Alexandre Levasseur.

Résolution : 4408-FECA-160219

Proposé par VP académique et appuyé par Sciences sociales.

Adoptée à l'unanimité.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Résolution : 4409-FECA-160219

Proposé par Kinésiologie et loisirs et appuyé par Éducation.

Adoptée à l'unanimité.

4. Fixation de l'heure de levée de la séance

La réunion se terminera lorsque tous les points auront été abordés.

5. Lecture et adoption de procès-verbaux de réunions antérieures

Le procès-verbal sera adopté avec les modifications suivantes : Lors du vote au sein des membres du conseil administratif de la FÉÉCUM, deux abstentions sont soulevées, tandis que le reste des membres sont en accord.

Résolution : 4410-FECA-160219

Proposé par Kinésiologie et loisirs et appuyé par Sciences sociales.

Adoptée à l'unanimité.

L'adoption du procès-verbal du 8 février 2016 sera adopté avec les modifications suivantes : lors du vote au sein des membres du conseil administratif de la FÉÉCUM, deux abstentions sont soulevées, tandis que le reste des membres sont en accord.

Résolution : 4411-FECA-160219

Proposé par Psychologie et appuyé par Sciences infirmières.

Adoptée à l'unanimité.

6. Présentation de l'Alumni

D'importants changements seront apportés au sein de l'alUMni, notamment le nom et la structure de l'organisme (entité de réseau et non une linéarité). Le problème majeur qui était présent chez l'organisme était le fait que les étudiants ne connaissaient pas «l'alUMni», ce qui n'atteignait pas les objectifs et les buts de ce dernier. De plus, les étudiants et les diplômés du centre universitaire ne se sentaient pas concernés par l'organisme. L'implication de l'alUMni devrait être tout au long du parcours universitaire et non suite à la graduation. L'alUMni possède plusieurs objectifs soit : faciliter l'interaction entre les étudiants et les diplômés, d'améliorer le sentiment d'appartenance entre les étudiants et leur école/faculté. La priorité de l'organisme constitue aussi en une expérience positive que ce soit au niveau social ou professionnel. Rôle : catalyseur pour les différentes causes.

Une fois la présentation terminée, une discussion s'en suit.

7. Présentation par la Vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales

Une erreur s'est glissée sur la date de la visite de la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales. Ceci dit, Madame Lord sera présente à la réunion du conseil administratif de la FÉÉCUM le 26 février prochain.

8. Santé mentale

Afin de répondre à la plateforme électorale de la FÉÉCUM, le V.-P. interne aimerait que la FÉÉCUM s'implique au niveau de la santé mentale sur le campus.

Quelques points sont levés à propos de ce sujet. En outre, un partenariat avec les enseignants pour réduire les valeurs des évaluations, qui permettrait de réduire le stress chez les étudiants. Il est aussi mentionné que les services du Centre de santé sont parfois lents. Il faudrait trouver une solution pour réduire le temps d'attente.

9. Protocole d'entente sur le fonds pour les stages non rémunérés

Linda Schofield et le V.-P. académique de la FÉÉCUM ont rédigé un protocole d'entente qui n'est pas finale. Si le fonds de bourse est mis de l'avant, celui-ci débutera avec 40 000\$ puisque l'Université de Moncton a reçu deux dons. Différents points sont relevés tel qu'une collecte de fonds, l'appui financier de l'alUMni et le critère 4.3b de l'entente distribuée préalablement.

10. Trame horaire

Rappelons que les membres du conseil exécutif avaient comme objectif d'inclure une période libre sur les heures de diners durant la semaine qui permettrait aux étudiants de soit se déplacer vers une autre faculté, de diner ou même d'avoir des réunions pour divers organismes existants sur le campus. Puisque les vice-recteurs ont refusé ce changement, le

V.-P. académique propose une solution de rechange. La nouvelle proposition est la possibilité d'avoir une pause une fois par semaine entre 11h30 et 13h30 les mercredis.

11. Site web sur la fraude

Le V.-P. académique consulte le conseil administratif de la FÉÉCUM concernant ce point. Quelques rétroactions ont été mentionnées. Notamment, la façon appropriée de créer des références.

12. Varia

12.1 Élections de la FÉÉCUM

Le président d'élections avise le conseil administratif de la FÉÉCUM que la mise en candidature se termine à 17h ce vendredi 19 février 2016. Les votes auront lieu le 29 février et le 1^{er} mars prochain. De plus, le vote du budget participatif aura lieu simultanément sur la plateforme Maniweb. Une page web a été créée, celle-ci permet de renseigner les étudiants concernant les tournées des différents candidats, les débats dans les différentes facultés, des informations concernant les candidats, etc. Le Président d'élections espère obtenir le quorum, ce qui représente 25% de la population étudiante.

12.2 Comité de sélection pour les soirées qui se terminent après 2 a.m.

Kinésiologie et loisirs mentionne aux membres qu'ils aimeraient que la soirée organisée pour les étudiants participant à la Mission humanitaire Haïti se termine à 2 a.m. Le V.P interne de la FÉÉCUM mentionne qu'il vérifiera avec le comité de sélection s'il y a une possibilité que cette soirée se termine après 12 a.m. Cette soirée aura lieu le 27 février prochain.

13. Session questions/commentaires

Aucune question et commentaire du public.

14. Clôture de la réunion

La réunion termine à 16h45.